Mais ici l'érudit n'efface point l'historien moraliste, politique et lettré. Son livre figurera avec honneur dans les bibliothèques de tous les gens studieux. »

* **CHARLEMAGNE** (Édouard), homme politique français. — Il est mort en 1872.

* **CHARLEROI**, ville de Belgique; 12,837 hab. Les fortifications qui défendaient cette ville ont été démolies en 1867.

* **CHARLES Ier** (Frédéric-Alexandre), roi régnant de Wurtemberg. — Depuis 1866, il est devenu le vassal effectif de la Prusse, avec laquelle il conclut, après Sadowa, un traité d'alliance offensive et défensive. Malgré les manifestations antiprussiennes qui eurent lieu dans le Wurtemberg au commencement de 1870, au sujet de la loi militaire, il maintint aux affaires le ministère Warnbühler, dévoué à la politique de M. de Bismarck. Lors du conflit qui éclata, en juillet 1870, entre la France et la Prusse, il n'attendit pas la déclaration pour se prononcer en faveur de ce dernier Etat. Il ordonna la mobilisation de son armée, dont une partie prit part à la guerre contre la France, et se joignit aux princes allemands qui demandèrent au roi de Prusse de se faire proclamer empereur (janvier 1871). Depuis lors, le roi Charles Ier n'a cessé d'être complétement inféodé à l'empire allemand, et le Wurtemberg est resté entièrement soumis à la domination prussienne pour tout ce qui concerne l'armée et la politique étrangère. Le roi Charles a épousé, en 1846, la grande-duchesse Olga, née en 1822, fille de l'empereur de Russie, Nicolas Ier, et dont il n'a point d'enfants.

Charles-Martel sauvant la chrétienté, tableau de M. Puvis de Chavannes; à l'hôtel de ville de Poitiers. Charles vient de refouler l'invasion sarrasine; à cheval devant son armée, cuirassé de sa cotte de mailles et levant des deux mains sa terrible hache d'armes avec laquelle il a « martelé » les mécréants, il est reçu, sous les murs de Poitiers, par le clergé de cette ville que l'évêque précède, la crosse à la main. L'Église acclame avec enthousiasme le souverain qu'elle maudira plus tard... Suivant Flodoard, saint Eucbère vit Charles-Martel, après sa mort, tourmenté au plus profond des enfers; et, pour prouver la vérité de sa vision, il dit à saint Boniface et à Fulrad, abbé de Saint-Denis, que, s'ils allaient à son tombeau, ils n'y trouveraient point son corps. En effet, ceux-ci ayant ouvert son sépulcre en virent sortir un serpent et n'y découvrirent pas une parcelle des cendres royales; la pierre était noircie et comme rongée par le feu... Après avoir sauvé la chrétienté, le roi barbare avait eu le tort de s'opposer aux empiétements temporels de l'Église. Rien que la damnation n'était capable d'expier ce forfait! Mais revenons au tableau de M. Puvis de Chavannes. Sur le devant de la composition est un groupe de captifs sarrasins; deux femmes chrétiennes s'en approchent et leur apportent des aliments. Dans le fond, les murs de Poitiers se dressent sur une colline au bas de laquelle coule une rivière.

Ce tableau, de grandes dimensions, fait partie d'une suite de peintures exécutées par M. Puvis de Chavannes pour la décoration de l'hôtel de ville de Poitiers. On y trouve les qualités de style et aussi les graves défauts d'exécution qui caractérisent la manière de l'auteur; mais, tout compte fait, c'est certainement un des meilleurs ouvrages de ce peintre. « L'ensemble est juste, curieux, frappant et saisissant, a dit M. About. On y peut relever des détails ridicules, la gaucherie du roi, qui présente au clergé de Poitiers sa hache d'armes comme un ostensoir, et le prisonnier sarrasin qui a les mains liées d'un nœud si lâche que les frères Davenport ne feraient pas mieux; et les têtes sculptées en marrons d'Inde; et les chevaux dessinés comme des hippocampes; et les armures de fer semblables à des toits d'ardoise, et mille autres symptômes d'une ignorance enfantine. Cependant il faut bien que l'ensemble ne soit pas sans valeur, car il s'impose à la mémoire. » M. Paul de Saint-Victor a dit à propos de ce tableau : « M. Puvis de Chavannes est un poëte qui commet, par endroits, des fautes de grammaire. Mais que de grandes qualités d'art nachètent ces défaillances du métier! » Au Salon de 1874, où il a été exposé, le *Charles-Martel*, peint dans des tons grisâtres, a paru d'autant plus terne que l'école contemporaine abuse quelque peu des couleurs voyantes; mis en place dans l'hôtel de ville de Poitiers, il a pris son véritable aspect décoratif et joue sur la muraille le rôle harmonieux d'une vieille fresque ou d'une tapisserie que le temps a doucement décolorée.

Charles VI (LA DÉMENCE DE), tragédie en cinq actes, de Népomucène Lemercier (1820, in-8°). La censure de la Restauration interdit les représentations de cet ouvrage sous prétexte que donner en spectacle la folie d'un roi de France, c'était saper les fondements du trône. Au point de vue littéraire, il est assez faible, mais remarquable cependant pour l'époque où il se produisit. On sent que l'auteur, considéré à bon droit comme un des précurseurs du romantisme, et c'est ainsi que l'a considéré V. Hugo, son successeur à l'Académie française, ne peut ou n'ose pas se dégager des vieilles formules classiques et qu'il cherche à être neuf, sans pourtant trop effaroucher les partisans des trois unités. La conception première de sa tragédie, la mise en scène d'un roi fou, est hardie, quoiqu'on y sente l'imitation du *Roi Lear* de Shakspeare; les scènes capitales sont pour la plupart d'une grande beauté. Ce qu'elles ont de défectueux, c'est le style, rarement porté à la hauteur du sujet. Voici, par exemple, le récit de cette tragique aventure de la forêt du Mans où le vieux roi avait perdu la raison; est-il possible d'être plus banal et plus terre à terre?

Las de tant de licence, il courut la punir;
Ses vassaux le suivaient. Sa colère allumée
S'indignait des lenteurs de sa pesante armée.
L'éclat le plus brillant du soleil de l'été
Fit bouillonner l'ardeur de son front irrité,
Et son fougueux esprit dont s'animaient les flammes
Ne révélait qu'attentats, que pièges et que trames.
Tout à coup, au détour d'un ravin enfoncé,
A travers son cortége un homme s'est lancé,
Hideux, tout revêtu de lambeaux exécrables,
Et pour se consterner offrant des formidables.
Ayant saisi les crins de son noble coursier :
« Arrête, on te trahit! » ces-t-il lui crier. [larmes,
Un dard tombe avec bruit. Charle, ému, plein d'effroi
Sur sa troupe et ses chefs tourne en fureur ses armes.
Frappe, immole, et les coups de son glaive sanglant
Devancent son regard de rage étincelant.
On recule; chacun évitant sa poursuite,
Le respect de son rang force tout à la fuite.

La raison, ce flambeau de la carrière humaine,
Dès lors éteinte en lui, se rallumant à peine,
Ne sut plus le conduire, et sa sombre vapeur
Produit tantôt sa rage et tantôt sa stupeur.

Que l'on compare à ces vers emphatiques et ternes la page vibrante de Michelet! Il y a çà et là de meilleurs morceaux, mais ce qu'il faut louer surtout, c'est l'entente dramatique du sujet. L'ensemble de cette scène mené par la reine, Isabeau de Bavière, qui joue un double jeu. D'un côté, elle veut venger l'assassinat du duc d'Orléans et fait tuer l'assassin, Jean de Bourgogne, par Duchâtel, au pont de Montereau; de l'autre, elle veut amener une rupture entre le dauphin et Charles VI en faisant retomber sur le premier tout l'odieux de ce meurtre, qu'il désapprouve; elle espère ainsi le faire déshériter de la couronne, tout en ayant l'air de le servir, et livrer le trône au roi d'Angleterre, à celui qu'il épousera sa fille. Toute la pièce est remplie de ces noires intrigues, dont l'auteur a su tirer des effets dramatiques. La plus belle scène est celle où le vieux roi, en proie à une espèce de somnambulisme, s'entretient avec la reine sans la voir et, se croyant en butte à une obsession diabolique, lui retrace tous ses forfaits, tous ses adultères, puis recouvre tout à coup la raison et achève de la maudire en lui montrant toute l'horreur qu'il ressent de la voir. Mais pourquoi l'auteur appelle-t-il Isabelle cette terrible Isabeau de Bavière des chroniques, et pourquoi métamorphose-t-il le nom charmant d'Odette, la compagne du vieux roi, en celui d'Odelle, afin d'avoir une rime toute prête? Cela rappelle un peu trop Ducis, qui, dans sa traduction d'*Othello*, changeait la poétique Desdémona en une Hédelmone quelconque, Cassio en Lordan, le sénateur Brabantio en un certain Adalbert, et qui croyait ainsi beaucoup améliorer la sublime tragédie anglaise.

* **CHARLES XV** (Louis-Eugène), roi de Suède et de Norvége. — Il est mort à Malmoë, près de Stockholm, le 18 septembre 1872. Ce prince éclairé a puissamment contribué à faire marcher ses Etats dans la voie du progrès en prenant l'initiative de plusieurs réformes importantes. C'est grâce à lui que fut réorganisée l'administration départementale et municipale (1864); qu'eut lieu, en 1866, la transformation radicale de la représentation nationale, composée depuis lors de deux Chambres nommées par tous les électeurs; que fut adoptée la loi de 1870 reconnaissant la liberté de conscience; que la loi de 1869 étendit considérablement le droit de suffrage. Charles XV, voulant abolir en fait la peine de mort, refusa, à partir de 1868, de signer aucun arrêt entraînant la peine capitale. Il demanda, en 1869, qu'on réorganisât l'armée, qu'on élaborât un nouveau code militaire. Lors de la guerre entre la France et l'Allemagne en 1870, il se prononça pour la neutralité. Ayant été atteint d'une grave maladie, il fit donner la régence du royaume à son frère, qui lui succéda, sous le nom d'Oscar II, le 18 septembre 1872. De son mariage avec la reine Louise, fille du prince Charles et de la princesse Louise-Joséphine-Eugénie, mariée en 1851 et qui a épousé, en 1869, le prince royal de Danemark, Frédéric. Le roi Charles XV était peintre, poëte et graveur. On lui doit quelques ouvrages : *Légendes et poëmes scandinaves*, traduits par G.-B. de Lagrèze (1863, in-12); *Idées et réflexions sur les mouvements de la tactique moderne* (1868, in-8°); *Considérations sur l'infanterie* (1869, in-8°); *Résumé de principes militaires* (1872, in-8°).

CHARLES (Frédéric-Auguste-Guillaume), ex-duc de Brunswick, né en 1804, mort à Genève en 1873. V. BRUNSWICK, au tome II du *Grand Dictionnaire* et dans ce *Supplément*.

CHARLES Ier (prince Charles-Eitel-Frédéric-Zephyrin-Louis), prince régnant de Roumanie ou des Principautés danubiennes unies de Valachie et de Moldavie, né en 1839. Il est le second fils du prince de Hohenzollern-Sigmaringen, chef de la seconde des lignes non régnantes de la maison prussienne de Hohenzollern. Le prince Charles entra de bonne heure dans l'armée prussienne et il était sous-lieutenant au 3e régiment de dragons prussiens lorsque, à la suite de l'expulsion du prince Alexandre-Jean de Roumanie, sa candidature au trône de Vaïnchie fut posée par les soins de la Prusse. Les Chambres moldo-valaques, bien travaillées par des émissaires prussiens, adoptèrent le prince Charles, qui fit son entrée solennelle à Bucharest le 22 mai 1866.

Quelques jours avant son arrivée dans sa capitale et au moment où il mettait le pied sur le territoire de la principauté, il écrivit au sultan Abd-ul-Aziz, alors régnant, une lettre dans laquelle il protestait de son respect pour les traités qui liaient à la Turquie les Principautés-Unies. Au mois d'octobre, il se rendit à Constantinople, où il fut bien accueilli et reçut l'investiture des provinces moldo-valaques.

A son retour en Roumanie, il se trouva en présence d'une administration pitoyable et d'un parlement très-divisé. Il n'avait point, du reste, le tempérament nécessaire pour gouverner un peuple à demi barbare, que divisaient des questions religieuses fréquemment tranchées les armes à la main. Il ne put empêcher le massacre des juifs et se vit en butte aux réclamations énergiques des gouvernements européens. Peu de réformes administratives ont été faites depuis que lui ou ses ministères. Le seul fait à signaler est la tendance qu'il paraît avoir à la constitution d'une forte armée roumaine. Il fit faire, vers 1868, de nombreux achats d'armes et dépensa en canons plus que les revenus de sa principauté. Vers 1869, il était déjà accusé à la nécessité de faire un emprunt. Au mois de novembre 1869, le prince Charles épousa la princesse Pauline-Elisabeth-Ottilie-Louise, fille de feu le prince Hermann de Wied.

* **CHARLESTON** ou **CHARLESTOWN**, ville des Etats-Unis (Caroline du Sud); 45,000 hab.

* **CHARLESTOWN**, ville des Etats-Unis (Massachusetts); 23,323 hab. Célèbre par la bataille de Bunker-Hill.

* **CHARLEVILLE**, ville de France (Ardennes), ch.-l. de cant., arrond. et à 8 kilom. N. de Mézières; sur la Meuse; pop. aggl., 11,410 hab. — pop. tot., 12,676 hab.

* **CHARLIEU**, ville de France (Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-E. de Roanne, sur le Sornin; pop. aggl., 3,547 hab. — pop. tot., 3,879 hab.

CHARLOTTE (Marie-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine), ex-impératrice du Mexique, née à Laeken, près de Bruxelles, le 7 juin 1840. La princesse Charlotte était fille de Léopold Ier, roi des Belges, et de la reine Louise d'Orléans. Enfant et jeune fille, elle se livrait au travail avec une véritable passion. Son éducation fut dirigée dans une institutrice française, femme d'un très-grand mérite, qui, avant elle, avait élevé la fille du duc de Nemours. La princesse Charlotte avait d'ailleurs dix-sept ans lorsqu'elle épousa, le 27 juillet 1857, l'archiduc d'Autriche, Ferdinand-Maximilien-Joseph, frère de l'empereur d'Autriche, François-Joseph. Les jeunes époux allèrent habiter le château de Miramar, en Autriche. Le 10 novembre 1859, la princesse donnait le jour à un fils, nommé, puis s'embarquaient à Raguse sur l'*Elisabeth* pour visiter quelques ports de la Méditerranée et les îles Canaries. Ils firent escale à Messine, à Malaga, à Gibraltar. Le 6 décembre, ils arrivèrent à Madère, dans la rade de Funchal. Laissant sa jeune femme à Madère, l'archiduc partit le 15 décembre pour le Brésil, d'où il revint le 5 mars 1860. Pendant ce voyage, Maximilien ne s'était pas montré d'une scrupuleuse fidélité envers sa femme absente. Le trop galant archiduc revint du Brésil malade, et il parait que, maladroitement traité par les médecins, il dut renoncer à l'espoir d'avoir des héritiers. Ses deux noircirent, la gorge ne tarda pas à être envahie, son tempérament se débilita, et comme les forces physiques ont une influence fatale sur les forces morales, la virilité du caractère de Maximilien commença à décroître rapidement. Il finit par perdre toute énergie; bientôt il n'eut plus le courage de faire exécuter sa volonté même par ses domestiques, et souvent il disait : « Je demande cinq fois la même chose sans pouvoir l'obtenir. » C'est à cette époque que l'archiduchesse Charlotte fut, à vingt ans à peine, en quelque sorte venue, car l'amour du jeune couple ne devait plus être que platonique. Ce précoce veuvage devait être fatal à l'archiduchesse; sa peau devint rugueuse et couperosée; ses yeux prirent un éclat metallique; son imagination s'exalta, son intelligence acquit une activité fébrile. A l'amour pour son mari succédait en même temps un dévouement élevé, noble, admirable.

On était à la fin de 1860, lorsque M. Gutierez de Estrada vint offrir à l'archiduc Maximilien le trône du Mexique avec le consentement du roi des Belges, son beau-père, et de l'empereur d'Autriche. Charlotte, ne pouvant devenir mère, voulut devenir souveraine, et elle décida l'archiduc à répondre affirmativement, en dépit des répugnances de l'archiduchesse Sophie, qui professait pour son fils une affection exceptionnelle et même partiale.

Quand elle fut sur le trône du Mexique, l'impératrice Charlotte sembla d'abord heureuse de sa position nouvelle. Néanmoins, ceux qui connaissaient son intérieur savaient qu'elle répandait des larmes abondantes; car son amour-propre souffrait à souffrir sans cesse de l'humeur bizarre de l'empereur. Le passage suivant d'une lettre de Maximilien, publiée par l'abbé Domenech dans l'*Histoire du Mexique*, nous fait connaître cette situation : « Mon caractère n'est pas des plus heureux, avoue l'empereur, et, entre autres défauts, j'ai un sentiment d'indépendance absolue, de manière que même l'impératrice, avec son tact tout spécial, ne vient jamais chez moi, ne dérange pas mon travail, sans que je l'invite de venir. » Ainsi, parfois, bien qu'à Chapultepec la chambre à coucher de l'impératrice ne fût séparée de celle de son mari que par un cabinet et la salle à manger, elle ne pouvait obtenir pendant deux ou trois jours une audience de l'empereur pour cause d'affaires politiques.

Le 7 juillet 1866, le *Diario* officiel publia la note suivante : « Sa Majesté part demain pour l'Europe. Sa Majesté va traiter des affaires du Mexique et régler diverses affaires internationales. Cette mission, acceptée par notre souveraine avec un véritable patriotisme, est la plus grande preuve d'abnégation que l'empereur ait pu donner à sa nouvelle patrie, d'autant plus que l'impératrice va affronter le risque du vomito sur la côte de Vera-Cruz, si dangereuse dans la saison des pluies.

» Nous donnons cette nouvelle pour que le public connaisse le véritable but du voyage de Sa Majesté. »

Au milieu des difficultés inextricables qu'il rencontrait, Maximilien envoya sa femme en Europe pour solliciter l'empereur Napoléon III une assistance plus efficace. L'impératrice s'embarqua le 13 juillet à Vera-Cruz, à bord du paquebot de Saint-Nazaire. Elle était accompagnée de M. Gérolt, ministre plénipotentiaire des affaires étrangères, du comte del Valle, son grand chambellan, de trois ou quatre autres personnes, et de son service particulier et personnel. Arrivée à Saint-Nazaire dans les premiers jours d'août, elle fit savoir à Napoléon III qu'elle venait de débarquer sur le sol français. L'empereur était alors malade à Saint-Cloud. Il s'excusa de ne pouvoir se rendre auprès de la noble visiteuse. L'impératrice crut d'abord que cette maladie n'était qu'un prétexte. Quand elle fut certaine du contraire, elle se mit à espérer que Napoléon III n'hésiterait pas à lui donner audience.

Arrivée à Paris, elle s'installa au Grand-Hôtel, où l'ex-impératrice Eugénie vint lui faire visite. Elles se revirent ensuite plusieurs fois dans les bras l'une de l'autre. Le 9 août, l'impératrice Charlotte eut une entrevue particulière à Saint-Cloud avec Napoléon III. Celui-ci, très-inquiet de la tristesse, surtout très-cruellement de la tournure que prenaient les affaires mexicaines. Devant les manifestations de l'opinion publique, le gouvernement français ne songeait plus à retarder l'évacuation du Mexique. Devant l'énormité des dépenses, il était impossible d'ailleurs de continuer à distraire folliculeusement nos ressources en faveur d'une entreprise lointaine décidément condamnée, et dont il n'y avait à espérer aucun bénéfice ni aucune gloire. Napoléon III refusa de prendre de nouveaux engagements, mais il annonça à l'impératrice Charlotte que la crainte de compromettre la santé et la sécurité de ses troupes françaises l'obligeait à devancer le terme de l'évacuation définitive, que ces troupes quitteraient le Mexique non pas successivement, échelonnées entre le mois de novembre 1866 et le mois de novembre 1867, mais toutes ensemble avant le printemps, c'est-à-dire vers le mois de février ou de mars 1867. Il dit à la princesse que le meilleur parti à prendre pour Maximilien était de renoncer à une lutte devenue trop inégale et de retourner en Europe avec Bazaine. Elle partit désespérée. Tout conspirait pour de jouer ses espérances. Non-seulement elle se heurtait à Napoléon III, mais encore de Pie IX. Le pape, mécontent des concessions faites par Maximilien aux idées libérales, blâmait énergiquement la politique de l'empereur mexicain, qui ne voulait arriver à constituer une race de bêtes à laine parfaite de formes et ayant, à l'imitation des bêtes anglaises, toutes les qualités désirables de précocité et d'aptitude à prendre la graisse. Il faudrait, pour cela, faire pendant un grand nombre d'années des appareillements judicieux dans une race donnée et aider ces appareillements par un système combiné et suivi de soins fortifiants et de nourriture convenable en quantité et en qualité; mais outre que des opérations d'une si longue haleine, exigeant une persévérance parfaite de vues et de volonté, trouvent rarement des hommes assez fortement trempés pour les concevoir et surtout pour les exécuter, elles exigent plus qu'une vie ordinaire d'homme, et par conséquent la réunion presque impossible de plusieurs expérimentateurs animés des mêmes vues, doués des mêmes convictions et continuant les mêmes moyens d'en amener la réalisation... En France, cette amélioration d'une race pour elle-même ou « en dedans » n'a pas même été tentée au point de vue de la perfection des formes, de la puissance assimilatrice et des qualités de la boucherie. On s'est borné pour les mérinos, dans le temps de la cherté de leur laine, pendant la faveur, à des parcellements intelligents, opérés au point de vue de la finesse et de l'homogénéité des toisons. On est arrivé ainsi à des résultats fort remarquables sous ce rapport, mais qui n'ont presque plus d'intérêt, aujourd'hui que les laines extrafines elles-mêmes ont éprouvé un avilissement que la perfection des moyens industriels et surtout la multiplication sans frais des mérinos dans des continents abandonnés empêcheront à tout jamais de se relever. « Résultat alors la voie des croisements, dont les cultivateurs français avaient déjà usé, mais qui avaient fait éprouver à la plupart des mécomptes décourageants, et voici pourquoi. Lorsqu'on donne un bélier anglais d'une race quelconque à des brebis de race française, on obtient des agneaux qui présentent les résultats suivants : la plupart ressemblent plus aux mères qu'au père; quelques-uns même ne rappellent aucun souvenir de ce dernier; un petit nombre reproduit l'expression moyenne des qualités paternelle et maternelle. On conserve les femelles anglo-françaises et on leur donne de nouveau un bélier anglais. Les produits de second croisement ont 75 pour 100 de sang anglais, ressemblent en général plus au père qu'à la mere, en s'approchant plus ou moins de sa structure et de ses formes. Les agneaux s'élèvent avec succès, présentent la plus belle apparence et combient de joie leur propriétaire. Il croit n'avoir plus besoin que d'appareillements soignés et opérés au point de vue que l'on se propose. Mais il a compté sans son hôte; car les agneaux ne sont pas plutôt arrivés que leur force, leur vigueur et leur beauté commencent à décroître; leurs formes carrées se rétrécissent; ils deviennent rabougris et revêtent au seul déclin de vie toutes les livrées de la faiblesse. Un rhume de cerveau violent achève les de fatiguer. Il est accompagné d'une déperdition abondante de matières purulentes par les narines, d'écartements fréquents et quelquefois de toux. L'animal finit par succomber, ou, s'il parvient à l'automne, les accidents cessent alors, et il vit, mais il reste chétif. Il a l'air d'un étranger échappé aux influences mortelles d'un climat inhospitalier, et il reste fort au-dessous des anciens animaux naturels au sol, lesquels ont au moins pour eux la santé et la rusticité. On a poussé l'expérience jusqu'à la troisième génération avec les béliers anglais, et les symptômes décrits se sont représentés avec plus d'intensité, s'il est possible, parce que ces jeunes animaux se rapprochaient encore davantage du type anglais. Or, les bêtes ovines anglaises, à quelque race qu'elles appartiennent, toutes créées sous l'influence de circonstances inhérentes à la Grande-Bretagne, exigent impérieusement le maintien de ces circonstances pour rester elles-mêmes ce qu'elles étaient. Ces circonstances ne peuvent se réaliser en France que avec des peines infinies et des dépenses qui éloignent la première de toutes les conditions qu'on doit avoir en vue, celle de l'économie d'un bénéfice. Les produits qui ne dépassent pas la proportion de 50 pour 100 de sang anglais paraissent s'élever avec autant de facilité que des agneaux d'origine entièrement française; mais alors l'amélioration obtenue est trop faible. M. Malingié a persisté cependant, et voici de quelle façon il a réussi à vaincre des difficultés que bien d'autres eussent trouvées insurmontables. Il a pensé qu'il fallait d'abord se procurer des béliers anglais dont la race fût la plus ancienne et le type le plus pur possible, afin que la force d'impulsion qu'ils représentaient fût d'autant plus irrésistible. Puis, comme les brebis personnifiaient la résistance, il a cherché à détruire autant que possible cette résistance en diminuant la pureté et l'ancienneté de leur race. Il a pris sur les limites du Berry et de la Sologne des bêtes ovines issues d'alliances entre les deux races bien tranchées qui se sont conservées dans ces deux provinces; il a choisi, parmi ces animaux, les moins défectueux, ceux qui se rapprochent le plus ou plutôt qui s'éloignent le moins du type qu'il avait l'intention de reproduire; il les a unis avec d'autres animaux de même espèce, choisis également le moins mal possible, sur les confins de la Beauce et de la Touraine, et qui participaient des races tourangelle et mérinos naïves de ces contrées. De ce mélange ont résulté des produits participant des quatre races sologuote, berrichonne, tourangelle et mérine, n'ayant aucun caractère prononcé, sans fixité, sans grand mérite intrinsèque, mais conservant l'avantage de bêtes à laine faites à notre climat et à nos circonstances, et n'apportant désormais, dans l'importante formation des animaux de la race nouvelle à constituer, qu'une influence annihilée en quelque sorte par la division elle-même des éléments dont elle se compose. Il a croisé ces brebis avec des béliers choisis parmi les meilleurs et les plus beaux mâles de la race new-kent régénérée par sir Richard Good. Il en est résulté des animaux composés de 50 centièmes de sang anglais le plus pur et le plus ancien possible et de 12 centièmes et demi de chacun des sangs français sologuot, berrichon, tourangeau et mérinos, lesquels perdus individuellement dans la masse de sang anglais, mélangés d'ailleurs entre eux, ont presque disparu pour ne laisser plus paraître extérieurement que le type améliorateur, tandis que, pour ce qui regarde le tempérament, la race nouvelle conserve la rusticité d'une race française pure; les agneaux s'élèvent avec la même facilité que ceux d'une race indigène quelconque, et ils supportent sans faiblir le premier été, si redoutable aux bêtes anglaises. Ils ne paraissent, ni alors, ni plus tard, souffrir plus que les races indigènes de la chaleur, du hâle et de la sécheresse.

Tel qu'il est actuellement, le nouveau type, dit race de la Charmoise, présente les caractères suivants : taille moyenne; chez les béliers adultes, 0m,77 de hauteur sur 1m,17 de longueur, de l'œil à la sortie de la queue; charpente osseuse, large et mince; les jambes fines, écartées l'une de l'autre; tête petite, sèche, sans cornes, souvent même sans apparence de rudiments; épaules et poitrine larges et profondes; reins larges, l'animal cependant étant plus épais dans sa partie antérieure que dans la postérieure; queue large à la base, allant promptement en s'amincissant; épine dorsale horizontale; côtes parfaitement arrondies. Croissance rapide, terminée de dix-huit à vingt mois; faculté de prendre la graisse dès l'âge de huit mois; puissance d'assimilation fortement prononcée; grande sobriété; santé vigoureuse, peu impressionable, peu sujette à la maladie de sang et à la cachexie aqueuse, supportant bien la chaleur et la sécheresse; laine appartenant à la catégorie des laines de peigne, tassée, longue de 0m,10 à 0m,16; la plus fine connue dans l'espèce.

Cette nouvelle race, qui paraît déjà avoir acquis une fixité suffisante, commence à être appréciée des éleveurs.

CHARMON, surnom de Jupiter, chez les Arcadiens.

CHARMOUCHE s. f. (char-mou-che). Escarmouche. Il Vieux mot.

CHARMUS, frère de Callicarpus et fils d'Aristée, d'après Diodore.

CHARNACÉ (Ernest-Charles-Guy DE GIRARD, marquis DE), littérateur français, né à Château-Gontier en 1825. Il s'est fait connaître par des études sur l'économie rurale et sur la musique. Nous citerons de lui : *Etudes sur l'économie rurale* (1863, in-12); *Etudes sur les animaux domestiques, amélioration des races, consanguinité, haras* (1864, in-12); les *Etoiles du chant* (1868, in-8°), comprenant les biographies d'Adeline Patti, de Christine Nilsson et de Gabrielle Krauss; les *Femmes d'aujourd'hui* (1866-1869, 2 vol. in-12); les *Races chevalines en France* (1869, in-12); les *Races bovines en France* (1869, in-12); les *Compositeurs français et les théâtres lyriques subventionnés* (1870, in-8°); *Réponse à l'homme-femme de M. A. Dumas fils* (1873, in-16); *Causeries sur mes contemporains* (1874, in-12), etc.

* **CHARNER** (Léonard - Victor - Joseph), marin français. — Il est mort à Paris le 8 février 1869.

* **CHARNY**, bourg de France (Yonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. S.-O. de Joigny, sur l'Ouanne; pop. aggl., 1,031 hab. — pop. tot., 1,467 hab. Ce bourg était autrefois défendu par des fossés pleins d'eau.

* **CHARNY**, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 7 kilom. N. de Verdun, sur la Meuse; pop. aggl., 386 hab. — pop. tot., 414 hab.

* **CHAROLLES**, ville de France (Saône-et-Loire), ch.-l. d'arrond., à 53 kilom. de Mâcon, au fond et sur le versant d'une gorge étroite, au confluent de l'Arconce et de la Semence; pop. aggl., 3,671 hab. — pop. tot., 3,361 hab. L'arrond. comprend 13 cants., 137 communes, 130,946 hab. « Cette ville, aux rues étroites et mal bâties, remonte, dit M. Ad. Joanne, à une haute antiquité. Son nom, qui vient de deux mots celtiques, *kadr*, forteresse, et *tgel*, eau (les Latins en ont fait *Quadrigelia*), forteresse au milieu des eaux, indique bien sa position. »

CHAROPS, Troyen, fils d'Hippasus. Il fut tué par Ulysse. Il Un des chiens d'Actéon.

CHAROPUS, roi de la petite île de Symé, époux d'Agiala et père de Nirée.

* **CHAROST**, bourg de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-O. de Bourges, sur l'Arnon; pop. aggl., 1,546 hab. — pop. tot., 1,594 hab.

* **CHARPAGNE** s. f. — Nom d'une sorte de panier, dans l'est de la France.

* **CHARPENTIER** (Gervais), libraire éditeur. — Né à Paris le 2 juillet 1805, il est mort à Paris le 14 juillet 1871. Il avait fondé et dirigé une revue littéraire, le *Magasin de librairie*, dont il changea ensuite le titre en celui de *Revue nationale*. M. Charpentier fit paraître dans ce recueil, tant sous son nom que sous le pseudonyme de **Georges Bernard**, quelques études relatives à des questions de propriété littéraire et de librairie. Il a publié en brochures : *De la prétendue propriété littéraire* (1862, in-8°); *Du monopole de la vente des livres dans les gares des chemins de fer* (1861, in-8°).

* **CHARPENTIER** (Louis-Eugène), peintre français. — Depuis 1867, M. Charpentier a

exposé : la *Veuve du pêcheur*, *Souvenir de l'île de Wight* (1867); le *Gué*, les *Tirailleurs* (1868); *En route pour Valmy*, les *Buttes Saint-Chaumont* (1869); portrait du *Général Ducrot* (1873); *Une estafette*, *Artillerie montée* (1874); *Chevaux de halage*, la *Forge* (1875); le *Convoi*, *Manœuvres d'automne* (1876), etc.

CHARPENTIER (Arthur-Louis-Alphonse), médecin français, né à Paris en 1836. Il fit ses études médicales dans cette ville, où il a pris le grade de docteur. En 1872, il a passé son concours d'agrégation et est devenu professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. On lui doit : *Des accidents fébriles qui surviennent chez les nouvelles accouchées* (1864, in-8°); *Des maladies du placenta et des membranes* (1869, in-8°); *Contributions à l'histoire des paralysies puerpérales* (1872, in-8°) ; *De l'influence des divers traitements sur les accès éclamptiques* (1872, in-8°) ; *Leçons sur les hémorragies puerpérales* (1874, in-8°), etc. On lui doit une traduction du *Manuel d'accouchements* du docteur allemand C. Schroeder.

* **CHARPEY**, bourg de France (Drôme), cant. et à 13 kilom. de Bourg-de-Péage, arrond. et à 16 kilom. E. de Valence, sur un coteau; pop. aggl., 1,207 hab. — pop. tot., 2,376 hab.

CHARPIGNON (Jules), médecin français, né à Orléans en 1845. Il commença l'étude de la médecine dans sa ville natale, se fit recevoir officier de santé en 1836, puis il passa son baccalauréat ès lettres et ès sciences et prit le grade de docteur à Paris en 1846. De retour dans sa ville natale, M. Charpignon est devenu médecin des prisons et du dispensaire. Il est secrétaire de la Société des sciences d'Orléans. Outre de nombreux articles de médecine, d'histoire et d'archéologie insérés dans divers recueils, on lui doit un certain nombre d'ouvrages estimés : *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme* (1841, in-8°); *Coup d'œil appréciateur sur certaines doctrines médicales* (1849, in-8°); *Rapports du magnétisme avec la jurisprudence et la médecine légale* (1860, in-8°); *Conseils d'hygiène aux ouvriers des villes et aux habitants des campagnes* (1856, in-12); *Considérations sur les maladies de la moelle épinière* (1860, in-8°); *Études sur la médecine animique* (1864, in-8°); *Notice historique sur les médecins et sur l'assistance médicale à Orléans* (1866, in-8°) ; *Souvenirs de l'occupation d'Orléans par les Allemands en* 1870-1871 (1872, in-8°), etc.

CHARRA-MONGOLIE, contrée d'Asie, située entre la grande muraille et le désert de Kobi. Elle est habitée par des tribus dont la plupart sont nomades et soumises au gouvernement chinois, qui, d'ailleurs, les laisse jouir d'une indépendance presque complète. Le pays de Gechekten renferme quelques petites villes, comme Djao-naïman et Tolonnoor, habitées surtout par des Chinois.

* **CHARRIÈRE** (Joseph-Frédéric), fabricant d'instruments de chirurgie. — Il est mort à Paris à la fin d'avril 1876.

CHARRONNERIE s. f. (cha-ro-ne-rî — rad. *charron*). Industrie du charronnage. ‖ Ce mot diffère de *charronnage* en ce qu'il ne désigne jamais le travail même du charron, mais seulement l'industrie en grand.

* **CHARROUX**, bourg de France (Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. S.-E. de Civray, près de la Charente; pop. aggl., 1,012 hab. — pop. tot., 1,780 hab. Ce bourg eut, au moyen âge, une assez grande importance qu'il dut à son abbaye, fondée en 785 par Charlemagne et Roger, comte du Limousin. « L'église de ce monastère était une des plus vastes basiliques romanes de l'Occident, » dit M. Ad. Joanne. On rencontre sur son territoire des enceintes retranchées, deux dolmens et des vestiges de camps romains.

Chartier (ÉTUDES SUR ALAIN), par M. Delaunay. V. ÉTUDES SUR ALAIN CHARTIER, dans ce *Supplément*.

* **CHARTON** (Edouard-Thomas), littérateur et homme politique français. — M. Charton, qui était resté constamment fidèle à ses opinions républicaines, fut nommé, le 5 septembre 1870, préfet de Seine-et-Oise par le gouvernement de la Défense nationale ; mais, peu après, l'armée allemande établissait son quartier général à Versailles et M. Charton était contraint de cesser ses fonctions. Le 8 février 1871, il fut élu dans l'Yonne député à l'Assemblée nationale par 57,451 voix. Il se fit inscrire à la gauche républicaine et prit à diverses reprises la parole sur des questions relatives à l'instruction publique et aux arts. Il vota pour la paix, contre l'abrogation des lois d'exil des Bourbons, contre les prières publiques, contre le pouvoir constituant de la Chambre, pour la proposition Rivet, contre la proposition Feray et le maintien des traités de commerce, pour le retour de l'Assemblée à Paris, contre la loi sur la municipalité de Lyon, pour M. Thiers le 24 mai 1873. Sous le gouvernement de combat, il fit une constante opposition à la politique du cabinet de Broglie, vota contre la circulaire Pascal, pour la liberté des enterrements, contre l'érection de l'église du Sacré-Cœur, etc. Au mois de septembre 1873, pendant les intrigues des monarchistes pour renverser la République et donner le trône au comte de Chambord, M. Charton publia une lettre dans laquelle il démontra avec une grande clairvoyance l'impossibilité de rétablir la monarchie. Le 19 novembre 1873, il se prononça contre le septennat, puis il vota contre l'état de siége, la loi des maires, contre le cabinet de Broglie le 16 mai 1874, pour les propositions Périer et Maleville, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors de l'élection des sénateurs inamovibles par l'Assemblée en décembre 1875, il déclina l'offre qui lui était faite d'une candidature, préférant demander et recevoir un mandat des électeurs de l'Yonne. Dans la circulaire qu'il leur adressa, il affirma de nouveau ses convictions bien connues. « La République est fondée, dit-il, non par un acte de surprise et de violence, mais par le vote libre d'une grande Assemblée élue par le pays. La République, la constitution, le gouvernement régulièrement établi ont droit au respect de tous les citoyens. Que reste-t-il à faire? Il reste à maintenir, défendre et consolider l'état républicain. » Elu sénateur le 30 janvier 1876, par 350 voix, M. Charton alla siéger dans le groupe de la gauche républicaine, qui le choisit pour son président. Par ses votes, il a constamment appuyé au Sénat les lois votées par la majorité républicaine de la Chambre des députés. M. Charton a été nommé, le 30 décembre 1876, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, à la place de M. Casimir Périer.

* **CHARTRE-SUR-LE-LOIR** (LA), bourg de France (Sarthe), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. S.-O. de Saint-Calais, sur le Loir; pop. aggl., 1,215 hab. — pop. tot., 1,503 hab. Commerce de céréales, vin blanc, bœufs gras et graines de trèfle. Filature de coton, fabriques de chandelles et de chaux hydraulique; tanneries; moulins à blé et à tan. « La ville est située, dit M. Ad. Joanne, entre la rivière et une colline escarpée, dans laquelle sont creusées de nombreuses habitations... Sur la colline se dressent les ruines d'un château fort, démantelé par ordre de Henri IV. »

* **CHARTRES**, ville de France (Eure-et-Loir), ch.-l. du département, à 88 kilom. de Paris, sur une colline de la rive gauche de l'Eure; pop. aggl., 16,977 hab. — pop. tot., 19,580 hab. L'arrond. comprend 8 cant., 166 commun., 110,657 hab.

CHARTRES (Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand D'ORLÉANS, duc DE), fils du duc d'Orléans, né à Paris le 9 novembre 1840. Frère puîné du comte de Paris, le duc de Chartres avait huit ans lorsque son grand-père, Louis-Philippe, fut renversé du trône. Il suivit alors hors de France sa mère, la duchesse Hélène, auprès de laquelle il vécut tant en Allemagne qu'en Angleterre. Lorsqu'il eut terminé ses études classiques, le duc de Chartres se rendit en Italie et fut admis, en 1858, à l'Ecole militaire de Turin, d'où il sortit l'année suivante. Nommé sous-lieutenant de cavalerie au régiment de Nice, il fit dans l'armée piémontaise la guerre d'Italie contre l'Autriche. En 1861, il se rendit aux Etats-Unis avec son frère, le comte de Paris, se fit admettre comme capitaine d'état-major dans l'armée fédérale et fut attaché à ce titre au général Mac-Clellan. Après avoir fait la campagne de Virginie et assisté à plusieurs batailles, le duc de Chartres quitta l'armée fédérale en 1862 et retourna en Angleterre. En juin 1863, il épousa, à Kingston, sa cousine, la princesse Françoise-Marie-Amélie, fille du prince de Joinville, née en 1844, et dont il a eu deux filles et trois fils. A la suite d'un voyage qu'il fit en Allemagne, il publia sans nom d'auteur : *Souvenirs de voyage, une visite à quelques champs de bataille de la vallée du Rhin* (1869, in-12), et, l'année suivante, une introduction aux *Campagnes de l'armée d'Afrique de* 1835 *à* 1839, du duc d'Orléans, son père. Au mois de juin 1870, lorsque M. Estancelin déposa au Corps législatif une proposition tendant à abroger les lois d'exil qui frappaient les d'Orléans, le duc de Chartres adressa à ce sujet aux députés une pétition qu'il signa avec ses oncles et son frère, le comte de Paris. Après la déclaration de guerre à l'Allemagne et les premiers revers de notre armée, il adressa le 9 août, au ministre de la guerre, une lettre dans laquelle il lui demanda un emploi dans l'armée active; mais sa demande fut repoussée. Après la révolution du 4 septembre, il se rendit à Paris, avec divers membres de sa famille, pour faire ses offres de service au gouvernement de la Défense. Le gouvernement vit dans la présence des princes d'Orléans beaucoup d'inconvénients et peu d'utilité. Le duc de Chartres retourna en Angleterre; mais il revint peu après en France, se fit nommer, sous le nom de Robert le Fort, capitaine des éclaireurs de la Seine-Inférieure, prit part aux combats de Longchamps, de Morgues, d'Etrépagny; puis il fut attaché, comme chef d'escadron d'état-major auxiliaire, au général Dargent, qui ignorait son vrai nom. Il servit ainsi dans la deuxième armée de la Loire, se fit remarquer par son zèle, par son activité et dut à sa connaissance de l'allemand d'être employé pendant l'armistice pour régler la ligne de démarcation entre les deux armées. Le général Chanzy le fit décorer de la Légion d'honneur. Après l'abrogation par l'Assemblée nationale des lois d'exil qui frappaient la maison de Bourbon, le duc de Chartres fut nommé par le ministre de la guerre, le 15 juillet 1871, chef d'escadron à titre provisoire au 3e chasseurs d'Afrique, et il reçut au mois de décembre suivant la confirmation de son grade. S'étant rendu en Algérie, il suivit la colonne expéditionnaire du général Saussier, chargé de réprimer un mouvement indigène, puis il suivit la colonne du général Lacroix dans le sud de l'Algérie. En 1874, le duc de Chartres fut détaché de son régiment de chasseurs et nommé secrétaire de la commission chargée d'étudier les manœuvres de la cavalerie autrichienne et leur application à l'armée française. Le 5 avril 1875, il a été nommé lieutenant-colonel de dragons.

CHARTROULE DE MONTIFAUD (Marie-Amélie), femme de lettres française. V. MONTIFAUD (Marc DE), dans ce *Supplément*.

CHARVET (Léon), architecte et écrivain français, né à Lyon en 1830. Il s'est adonné à l'étude de l'architecture et il est devenu professeur à l'Ecole des beaux-arts de sa ville natale. M. Charvet a publié : *Essai d'une monographie des armoiries de Lyon* (1860, in-8°); *Recherches sur l'abbaye d'Abondance, en Chablais* (1864, in-8°); *Lettres sur l'architecture au* XIXe *siècle* (1865, in-8°) et une série de *Biographies d'architectes*, comprenant : *Sébastien Serlio* (1869, in-8°); les *De Royers de La Valfénière* (1870, in-8°); *René Dardel* (1873, in-8°); *Etienne Martellange* (1874, in-8°); *Jehan Perréal, Clément Trie et Edouard Grand* (1875, in-8°), etc.

* **CHAS** s. m. — Nom donné, en Franche-Comté, à la partie d'une grange ou d'un hangar qui s'étend d'une poutre à l'autre.

* **CHASE** (Samuel), homme d'Etat américain. — Il est mort en 1873. En sa qualité de juge suprême, il fut chargé, en 1868, de diriger les délibérations relatives à la mise en accusation du président Johnson. Tout en se montrant plein d'impartialité dans l'accomplissement de cette tâche délicate, il ne cacha pas son désir de voir le procès se terminer par un acquittement. Il s'attira par là la sympathie des démocrates, dont il fut pendant un moment un des candidats lors des élections présidentielles en 1868. Mais le programme politique qu'il exposa à cette occasion, et dans lequel il demanda le payement en numéraire des dettes contractées pendant la guerre, ne fut point adopté par les démocrates, qui choisirent pour candidat M. Seymour, pendant que les républicains se prononçaient en faveur du général Grant (3 novembre 1868). Depuis lors, M. Chase fit peu parler de lui.

* **CHASLES** (Michel), géomètre français. — De 1867 à 1869, ce savant produisit des manuscrits et des autographes, dont quelques-uns ne tendaient à rien moins que de restituer à Pascal la paternité des grandes découvertes de Newton. Ces pièces donnèrent lieu aux plus vives controverses et l'on finit par découvrir qu'elles étaient l'œuvre d'un faussaire. M. Michel Chasles, amateur passionné d'autographes, en avait acheté un nombre considérable à un mystificateur émérite, Vrain-Lucas, qui lui avait extorqué des sommes considérables et qui finit par être traduit et condamné en police correctionnelle (1869). Nous parlerons de cette mystification, dont le retentissement fut énorme, à l'article VRAIN-LUCAS. Le dernier ouvrage publié par M. Chasles est un *Rapport sur les progrès de la géométrie* (1871, in-8°).

* **CHASLES** (Victor-Euphémon-Philarète), écrivain, bibliographe et critique français. — Il est mort du choléra à Venise au mois de juillet 1873. Cet écrivain prime-sautier, spirituel, humoristique, qui joignait à une vive imagination une érudition des plus remarquables, a laissé des œuvres extrêmement variées, qui sont une mine inépuisable et singulièrement précieuse pour ceux qui veulent connaître l'histoire comparée des littératures modernes. Pendant de longues années, il avait été candidat à l'Académie française; mais il avait fini par se lasser de frapper à une porte constamment fermée pour lui, pendant qu'elle s'ouvrait à deux battants à tant de médiocrités. Devenu veuf, il avait épousé en secondes noces une femme d'esprit, veuve de Romieu, l'auteur du *Spectre rouge*. Outre sa longue série d'études et les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *De l'autorité de Flavius Josèphe* (1841, in-8°), sa thèse de doctorat; *Notice sur les Huguenots, opéra de Scribe, suivi de l'histoire de l'Opéra* (1844, in-4°); *Révolution d'Angleterre* (1844, in-8°); *Histoire humoristique des humoristes* (1846, 2 vol. in-12); *Olivier Cromwell* (1847, in-12); *Mœurs et voyages* (1855, in-12); *Scènes des camps et des bivouacs hongrois pendant la campagne de* 1848-1849 (1855, in-12); *Virginie de Ceyra* (1861, in-12); la *Fille d'un marchand* (1855, in-12); *Galileo Galilei, sa vie, son procès et ses contemporains* (1862, in-8°); *Voyages d'un critique à travers la vie et les livres* (1864-1868, 2 vol. in-8°); *Etudes contemporaines* (1866, in-12); *Portraits contemporains* (1867, in-12); *Questions du temps et problèmes d'autrefois* (1867, in-12), avec portrait; *De l'Académie française, de ses destinées et de son passé* (1868, in-8°); *Encore sur les contemporains, leurs œuvres et leurs mœurs* (1869, in-12); *l'Arétin, sa vie et ses écrits* (1873, in-12).

Depuis sa mort, on a publié de lui trois œuvres posthumes : *l'Antiquité* (1875, in-12); la *Psychologie sociale des nouveaux peuples* (1875, in-12), ouvrage dont le titre ne répond guère aux sujets traités, mais où l'on trouve des aperçus curieux et des portraits tracés de main de maître; enfin les *Mémoires de Philarète Chasles* (1877, 2 vol.).

Chasles (MÉMOIRES DE PHILARÈTE). V. MÉMOIRES DE PHILARÈTE CHASLES, dans ce *Supplément*.

CHASLES (Emile), littérateur français, fils de Philarète Chasles, né à Paris en 1827. Elève de l'Ecole normale supérieure, il se fit recevoir agrégé de l'Université, puis il professa successivement aux colléges de Sainte-Menehould, de Mâcon et de Douai. Reçu docteur ès lettres, il fut appelé à occuper une chaire à la Faculté de Dijon, d'où il passa, en 1864, à la chaire de littérature étrangère de Nancy. Nommé ensuite inspecteur d'académie, il a été appelé en 1873 à remplir les fonctions d'inspecteur général pour l'enseignement des langues vivantes. M. Emile Chasles a collaboré à la *Revue contemporaine*, à la *Revue européenne*, à la *Revue française*, au *Moniteur*, au *Constitutionnel*, où il se fit l'apologiste de la politique de l'Empire. Il fut décoré en 1861. M. Emile Chasles a publié plusieurs ouvrages dans lesquels on chercherait vainement l'esprit vif, largement ouvert et libéral de son père. Nous citerons de lui : les *Epaves* ou l'*Histoire d'un poëte au* XIXe *siècle* (1861, in-8°); la *Comédie en France au* XVIe *siècle* (1862, in-8°); *Michel de Cervantes, sa vie, son temps, son œuvre politique et littéraire* (1865, in-8°); *Contes de tous pays* (1867, in-8°); *Histoire abrégée de la littérature française* (1868, 2 vol. in-8° et in-12); *Histoire de France abrégée* (1869, in-12); *Nouveaux contes de tous pays* (1868, in-8°); *Lamartine* (1869, in-8°); le *Livre de lecture des écoles et des familles* (1869, in-12); *Lectures historiques* (1870, 2 vol. in-12); *Histoire nationale de la littérature française* (1870, in-8°); la *Morale en exemples* (1870, in-12); les *Mots et les genres en allemand* (1874, in-8°); *Anglais, pratique et théorie* (1874, in-8°); *Lois de la prononciation anglaise* (1874, in-8°), etc.

CHASMARHYNQUE s. m. (ka-sma-rain-ke — du gr. *chasma*, ouverture; *rhugkos*, bec). Ornith. Genre d'oiseaux.

CHASMATOPHYTE s. m. (ka-sma-to-fi-te — du gr. *chasma*, ouverture; *phuton*, plante). Bot. Espèce de plantes qui a des fleurs en gueule.

CHASSAGNE s. m. (cha-sa-gne; *gn* mll.). Vin de Chassagne, commune de la Côte-d'Or.

* **CHASSAIGNAC** (E.), chirurgien français. — Il est devenu membre de l'académie de médecine. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce savant praticien : *De l'appréciation des appareils orthopédiques* (1841, in-8°); *Des tumeurs de la voûte du crâne* (1848, in-4°) ; *Des opérations chirurgicales aux fractures compliquées* (1850, in-4°); *Des tumeurs enkystées de l'abdomen* (1851, in-8°); *Recherches cliniques sur le chloroforme* (1853, in-8°); *Leçons sur l'hypertrophie des amygdales et sur une nouvelle méthode opératoire pour leur ablation* (1854, in-8°); *Nouvelle méthode pour le traitement des tumeurs hémorroïdales* (1855, in-8°); *Leçons sur le traitement des tumeurs hémorroïdales par la méthode de l'écrasement linéaire* (1858, in-8°); *Traité clinique et pratique des opérations chirurgicales* (1861-1862, 2 vol. in-8°); *De l'infection purulente* (1871, in-8°). Le docteur Chassaignac est particulièrement connu par son ingénieuse invention de l'écraseur linéaire, dont nous avons parlé à l'article ÉCRASEMENT, tome VI du *Grand Dictionnaire*.

* **CHASSANG** (Alexis), littérateur français. — Il quitta l'Ecole normale supérieure pour devenir inspecteur de l'Académie de Paris, et, en 1873, il a été nommé inspecteur général de l'instruction publique pour l'enseignement secondaire. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Modèles de composition française* (1852, in-12); *Modèles de composition latine* (1853, in-12); *Selectæ narrationes e scriptoribus latinis* (1853, in-12); *Dictionnaire grec-français rédigé sur un nouveau plan* (1865, in-32); le *Spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs* (1868, in-8°); *Nouveau dictionnaire grec-français* (1871, in-8°); *Nouvelle grammaire grecque* (1872, in-8°); *Abrégé de la grammaire grecque* (1872, in-8°); *Exercices grecs élémentaires et gradués* (1873, in-18), etc.

* **CHASSE** s. f. — *Faire chasse*, S'en aller, prendre la fuite :

... Puis après, il *fit chasse*.
LA FONTAINE.

— Encycl. Pour la *chasse* aux oiseaux, on trouve de nouveaux détails au mot AVICEPTOLOGIE, tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

— Législ. Une loi du 22 janvier 1874 a modifié de la manière suivante les articles 6 et 9 de la loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse.

« Article 3. Les préfets détermineront par

des arrêtés publiés au moins dix jours à l'avance les époques des ouvertures et des clôtures de la *chasse*, soit à tir, soit à courre, à cor et à cri, dans chaque département.

« Article 9. Dans les temps où la *chasse* est ouverte, le permis donne à celui qui l'a obtenu le droit de chasser de jour, soit à tir, soit à courre, à cor et à cri suivant les distinctions établies par les arrêtés préfectoraux, sur ses propres terres et sur les terres d'autrui, avec le consentement de celui à qui le droit de *chasse* appartient. Tous les autres moyens de *chasse*, à l'exception des furets et des bourses destinés à prendre les lapins, sont formellement prohibés. Les préfets déterminent en outre, sur l'avis des conseils généraux, l'époque de la *chasse* des oiseaux de passage, autres que la caille, le temps pendant lequel il est permis de chasser le gibier d'eau et les espèces d'animaux malfaisants et nuisibles que le propriétaire ou fermier peut en tout temps détruire sur ses terres. »

Chasse aux rivaux (LA), opérette en un acte, livret de M. Francis Tourte, musique de M. le marquis Jules d'Aoust; représenté dans la salle Herz le 23 janvier 1876. La scène se passe sur les bords d'un lac en Suisse. Dans cette pièce vive et gaie, une jeune aubergiste se joue agréablement de la jalousie d'un riche voyageur épris d'elle, et parvient à se faire doter par lui pour épouser celui qu'elle aime. La musique est mélodique, toujours gracieuse et en harmonie avec le sujet. On a applaudi surtout un duo, la romance du lac et une jolie valse. Chanté par Gallois et Mlle Marcus.

Chasse au faucon (LA), tableau d'Eugène Fromentin. Trois Arabes, vêtus de riches étoffes et montés sur de magnifiques chevaux, sont arrêtés, au premier plan, à droite, au bord d'une large rivière. Deux des chevaux sont blancs, le troisième est alezan. Ce groupe, d'un dessin très-élégant et d'une couleur superbe, se détache sur un fond de paysage, plein d'air et de lumière. Le ciel, dont l'azur se teinte çà et là de vapeurs matinales, est profond et léger. De l'autre côté de la rivière, à gauche, on aperçoit six autres cavaliers : l'un d'eux vient de lancer un faucon qui va rabattre un héron ou quelque autre oiseau de marécage.

Ce tableau, qui a paru au Salon de 1874, est un des plus importants et des mieux peints que l'on doive à M. Fromentin; le sujet qu'il représente a été traité plusieurs fois par l'artiste, notamment dans un tableau qui a été exposé en 1865 et 1867, et dont nous avons donné la description dans le IIIe volume, page 1053, du *Grand Dictionnaire;* mais l'œuvre qui nous occupe ici est supérieure. « M. Fromentin rend avec une sorte de verve lyrique les scènes féodales de la vie arabe, a dit M. Paul de Saint-Victor. Ses souvenirs d'Algérie sont si colorés et si vifs, qu'aucune répétition ne peut les user ni les affaiblir. Quelle flamme et quel nerf ont ces chevaux de pure race, aux robes frissonnantes! Quelle grave curiosité expriment les poses et les allures des chasseurs! Le ciel filtre une lumière exquise sur le paysage; l'air y circule frais et subtil. L'exécution de M. Fromentin n'a jamais été plus délicate et plus vive; elle enlève les choses en les effleurant. »

La *Chasse au faucon* a reparu à l'exposition posthume des œuvres de Fromentin en 1877; elle appartenait, à cette date, à M. Laurent Richard. Elle a été gravée sur bois par Mlle Pauline Louis, dans l'*Album Boetzel*. Une autre *Chasse au faucon*, du même peintre, datée de 1869, fait partie de la collection du prince Paul Demidoff.

CHASSE-GUEUX s. m. (cha-se-gheu — de *chasser*, et de *gueux*). Officier établi, en temps de peste, pour empêcher les vagabonds d'entrer dans certaines villes. ‖ Pl. CHASSE-GUEUX.

* **CHASSELOUP-LAUBAT** (Justin-Napoléon-Samuel-Prosper, comte DE), homme politique français. — Il est mort à Versailles au mois de mars 1873. En quittant le ministère de la marine, le 20 janvier 1867, M. de Chasseloup-Laubat alla occuper un siége au Sénat, où il fit partie des membres les moins hostiles à des améliorations libérales que commençait à réclamer l'opinion publique. A cette époque, il prit une part active aux travaux de la Société de géographie, dont il était le président depuis 1864, et à ceux de la Société Franklin, qu'il présidait également. Le 17 juillet 1869, le comte de Chasseloup-Laubat fut appelé à présider le conseil d'Etat à la place de M. Vuitry. A ce titre, il s'occupa de l'élaboration du sénatus-consulte de 1869. Le 27 décembre de cette même année, il donna sa démission avec les autres membres du cabinet de Forcade de La Roquette, et il eut pour successeur M. de Parieu sous le ministère Ollivier (2 janvier 1870). M. de Chasseloup-Laubat rentra dans la vie privée après la révolution du 4 septembre 1870. Il habitait ses propriétés de la Charente-Inférieure lorsque, le 8 février 1871, il fut nommé député à l'Assemblée nationale par 41,700 électeurs de ce département. M. de Chasseloup-Laubat alla siéger dans les rangs de la majorité hostile à la République. Ses connaissances en matière administrative lui valurent d'être chargé de faire un rapport détaillé sur les efforts faits pendant la guerre par les arsenaux de la marine pour venir en aide à l'armée. Quelque temps après, il fut nommé, à l'unanimité, rapporteur de la loi sur la réorganisation de l'armée. Son rapport, déposé le 26 mars 1872, était fort remarquable, et il fut dans la presse l'objet de discussions approfondies. M. de Chasseloup-Laubat venait de faire un rapport sur les emplois réservés aux sous-officiers, lorsqu'il mourut. Il avait voté pour les préliminaires de paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, le pouvoir constituant de l'Assemblée, la proposition Rivet, la pétition des évêques, contre l'abrogation des traités de commerce, le retour de l'Assemblée à Paris, la dissolution de la Chambre, contre M. Thiers en novembre 1872, pour la loi contre la municipalité lyonnaise, etc. Le conseil général de la Charente-Inférieure, sur l'initiative de quelques bonapartistes, vota des fonds pour lui élever une statue, dont l'Etat fournit le bronze. Cette statue fut inaugurée à Marennes le 13 septembre 1874.

CHASSE-NEIGE s. m. Chem. de fer. Appareil placé à l'avant d'une locomotive, et qui sert à balayer la neige.

* **CHASSENEUIL**, bourg de France (Charente), cant. et à 8 kilom. de Saint-Claud, arrond. et à 30 kilom. S.-O. de Confolens; pop. aggl., 655 hab. — pop. tot., 2,174 hab. Château du XVIIe siècle. Mines de fer abondantes et gisements de terre à porcelaine sur son territoire.

CHASSE-POMMEAU s. m. Outil pour chasser le pommeau d'une épée sur la soie de la lame.

Chasseresse (LA), tableau de M. Roll (Salon de 1876). Cette toile, d'une exécution remarquable, offre une allégorie assez difficile à saisir. L'artiste a représenté une belle femme, absolument nue, sauf une ceinture qui lui soutient les seins et une légère draperie bleue qui flotte derrière ses épaules, les cheveux au vent et lançant à travers bois un superbe cheval qu'elle dirige sans effort; d'une main elle tient la bride, de l'autre elle brandit en l'air un javelot; ses grands levriers étranglent à ses pieds une panthère. Cette belle femme peu vêtue pourrait être Diane ou une reine d'Amazones; mais sa physionomie est toute moderne, et elle n'a aucun des attributs mythologiques connus. Tout autour d'elle la forêt s'épanouit, luxuriante et mystérieuse. Il paraît que le peintre a voulu symboliser le panthéisme; cela n'est pas bien certain. En tout cas, il a peint une vaillante beauté, pleine de charme.

CHASSÉRIAU (Frédéric), architecte français, né à Port-au-Prince (Saint-Domingue) en 1802. Envoyé en France, il étudia l'architecture, suivit, à partir de 1824, les cours de l'Ecole des beaux-arts et fut nommé, en 1828, inspecteur de la grande voirie à Paris. Deux ans plus tard, il quitta cette ville pour se rendre en Egypte. Après avoir construit un lazaret à Alexandrie, il partit pour Marseille où il devint, à partir de 1833, directeur des travaux publics et architecte de l'intendance sanitaire. Pendant son long séjour dans cette ville, il construisit, entre autres édifices, l'hôpital des aliénés, les portes du cimetière, l'entrepôt Enocq, les parloirs du lazaret, les hangars du Frioul, la villa Saulière. Envoyé à Alger comme architecte en chef en 1849, il exécuta pendant plus de vingt ans un grand nombre de travaux importants. Nous citerons, notamment, le théâtre de la place Bresson, l'église del Biar, le mont-de-piété, l'abattoir, l'hôtel de ville, etc., et il contribua puissamment aux embellissements de cette ville. En 1870, M. Chassériau a été mis à la retraite.

CHASSILLÉ, village de France (Sarthe), cant. et à 5 kilom. de Loué, arrond. et à 25 kilom. du Mans, au pied d'une colline, à droite de la Vègre; 640 hab. Ce village fut, le 14 janvier 1871, ainsi que celui de Longne, le théâtre d'un combat dont nous empruntons le récit au livre du général Chanzy (*la Deuxième armée de la Loire*).

« La retraite du 16e corps s'était opérée jusque-là avec plus d'ordre, bien qu'aux prises avec plus de difficultés. Le 13, le vice-amiral Jauréguiberry était arrivé à Joué-en-Charnie, laissant la division Barry comme arrière-garde à Longne et à Chassillé. Le 14, le général Le Bouëdec, en position à Longne, fut attaqué et forcé de se replier sur Chassillé, où il était de nouveau assailli vers deux heures de l'après-midi. Le feu de deux mitrailleuses arrêta quelque temps les Prussiens; mais ceux-ci, protégés par une nombreuse artillerie et profitant du brouillard, se formèrent en colonnes profondes et se portèrent sur le village, que nos troupes furent obligées d'évacuer après un combat acharné. La prise de Chassillé nous faisait perdre la ligne de la Vègre. Le général Barry, comprenant l'importance de ce point, voulut essayer de le reprendre. Une colonne d'attaque du 31e de marche, entraînée avec élan par le colonel Roud, s'avança résolûment sans pouvoir atteindre ce résultat, malgré d'énergiques efforts. La 3e division du 16e corps dut, dès lors, se retirer sur Montreuil, à 2 kilom. en avant de Joué-en-Charnie.

» Pendant que ceci se passait, les reconnaissances envoyées par l'amiral lui signalaient un mouvement tournant de l'ennemi s'avançant par Vallon et Loué. Le commandant Piccory, qui s'était porté à Loué avec 2 escadrons de chasseurs d'Afrique, y avait trouvé de l'infanterie prussienne et venait de battre en retraite, suivi de près par la colonne allemande, qui continua sa route malgré la nuit. L'amiral, craignant une attaque à laquelle l'état de ses troupes ne lui donnait pas l'espoir de pouvoir résister, se décida à la retraite et arriva, vers minuit, au village de Saint-Jean-sur-Erve, où il s'arrêta pour prendre du repos, tout en faisant continuer à ses *impedimenta* leur route sur Laval. »

* **CHASSIRON** (Alexandre-Charles-Gustave-baron DE), homme politique français. — Il est mort en novembre 1868.

Chaste Suzanne (LA), opéra de genre en quatre actes, paroles de Carmouche et de F. de Courcy, musique d'Hippolyte Monpou. V. SUZANNE, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

* **CHAT** s. m. — *Etre fait comme les quatre chats*, Avoir sa toilette tout en désordre. Cette expression a été employée par Mme de Sévigné.

— *Il n'y avait que le chat*, Il n'y avait aucun témoin.

— Encycl. Art vétér. La maladie dite *maladie des chats* est traitée au mot MALADIE, tome X du *Grand Dictionnaire*, page 994.

* **CHÂTAIGNERAIE** (LA), bourg de France (Vendée), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. de Fontenay-le-Comte, entre un étang et la source d'un affluent de la Mère; pop. aggl., 1,680 hab. — pop. tot., 1,878 hab. Fabriques de grosses étoffes de laine. Les environs de ce bourg sont l'une des plus belles parties de la Vendée.

CHAT-CERVIER s. m. (cha-sèr-vié — de *chat*, et du lat. *cervarius*, qui attaque les cerfs). Nom donné quelquefois au lynx.

* **CHÂTEAU** (LE), ville de France (Charente-Inférieure, ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. N.-O. de Marennes, à l'extrémité S.-E. de l'île d'Oleron; pop. aggl., 1,382 hab. — pop. tot., 3,328 hab.

* **CHÂTEAUBOURG**, bourg de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. O. de Vitré, sur la rive droite de la Vilaine; pop. aggl., 514 hab. — pop. tot., 1,247 hab.

Chateaubriand (SOUVENIRS D'ENFANCE ET DE JEUNESSE DE), avec une préface et une étude par M. Ch. Lenormant (1874, in-18). Ce livre nous donne la première rédaction des trois premiers livres des *Mémoires d'outre-tombe*. Chateaubriand avait, dès 1809, conçu l'idée d'écrire ses mémoires et il s'était mis immédiatement à l'œuvre; mais cet ouvrage, cent fois interrompu et repris, fut remanié par lui à diverses époques de sa vie, même dans les parties déjà rédigées. Il corrigeait avec soin la moindre phrase, l'émondait ou l'amplifiait, suivant la tournure actuelle de ses idées et de son style, et il a fini par livrer à l'impression, en 1849, un texte assez différent du premier. Celui que M. Lenormant a publié sous le titre de : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand* était resté tel quel jusqu'en 1826; les modifications que Chateaubriand reconnut l'utilité de lui faire subir l'amenèrent à laisser de côté cette rédaction primitive pour en entreprendre une nouvelle. En effet, on peut aujourd'hui comparer les deux, et c'est là qu'est toute l'utilité de cette publication; l'objet de la narration est le même, la plupart des phrases se retrouvent dans l'un comme dans l'autre texte; mais le second, celui des *Mémoires d'outre-tombe*, est plus chargé d'ornements, d'un style plus travaillé et parfois plus tourmenté. Les biographes de l'illustre auteur des *Martyrs* ne trouveront donc rien de nouveau dans la publication de M. Lenormant; les écrivains seuls, en comparant les deux textes, s'intéresseront à ces retouches de style et surprendront, pour ainsi dire, en travail la main de Chateaubriand; ils verront comment des développements inattendus, des tournures de phrases vives et pittoresques, des réflexions caustiques et profondes lui ont surgi pendant sa maturité; ils s'apercevront aussi que parfois ces retouches ont plutôt altéré qu'amélioré l'œuvre primitive, en y semant des antithèses, en y plaquant, en guise de repeints, des couleurs criardes, des mots à prétention.

M. Lenormant a fait suivre ces trois livres des *Mémoires* de Chateaubriand d'un certain nombre de lettres inédites de Chateaubriand à Mme Récamier.

* **CHÂTEAUBRIANT**, ville de France (Loire-Inférieure), ch.-l. d'arrond., à 64 kilom. de Nantes; pop. aggl., 3,972 hab. — pop. tot., 5,111 hab. L'arrond. comprend 7 cant., 37 comm., 77,140 hab. Importantes fabriques de cuirs vernis, fonderie de fer et de fonte; commerce de peaux destinées à la ganterie. « Nonchalamment couché au bord de sa petite rivière, dit M. de La Borderie, Châteaubriant montre encore au voyageur quelques pans de murs frangés et noircis, quelques tours tronquées et une dernière porte de ville, qui suffisent pour indiquer clairement la ligne d'enceinte de ses vieux remparts. En dehors de cette ligne, sur les anciens fossés aujourd'hui comblés, verdoie une riante avenue d'ormeaux; en dedans, des rues étroites sont bordées de maisons pressées, enfumées, qui lèvent avec orgueil leurs pignons aigus sur la voie publique; c'est la ville close du XVe siècle. Au-dessus, comme un guerrier debout encore, quoique mutilé, se dresse et domine le double château; le vieux d'abord, baignant dans l'étang de la Torche le pied de son donjon fier et ruiné; puis l'élégant palais bâti par Jean de Laval, avec ses beaux escaliers, sa curieuse galerie, ses sveltes tourelles, tout empreint de cette grâce somptueuse et recherchée où se plaît l'art du XVe siècle : un brillant courtisan de François Ier à côté d'un rude baron de l'âge féodal. » A 1 kilom. de la ville, sur l'étang de Choiseuil, est une île flottante de 32 mètres de tour.

* **CHÂTEAU-CHINON**, ville de France (Nièvre), ch.-l. d'arrond., à 66 kilom. de Nevers, sur le flanc d'une montagne à la base de laquelle coule l'Yonne; pop. aggl., 1,647 hab. — pop. tot., 2,623 hab. L'arrond. comprend 5 cant., 62 comm., 68,391 hab. Commerce de vins, de bois, de bestiaux et de céréales. Un château, édifié au moyen âge sur l'emplacement d'un *castrum* romain, fut la première origine de Château-Chinon. Au Xe siècle s'éleva auprès de la forteresse un monastère autour duquel se groupèrent des habitations; au XIIIe siècle, le bourg fut entouré de murailles. En 1389, la châtellenie passa aux mains de Louis II, comte de Clermont. En 1412, les Armagnacs étaient maîtres de la ville, qui fut saccagée, cinquante-sept ans plus tard, par Charles le Téméraire; en 1571, elle se déclara pour la Ligue et fut livrée au pillage par le maréchal d'Aumont et le duc de Nevers; en 1588, une peste terrible la dépeupla.

Château-d'Eau (THÉÂTRE DU). Ce théâtre est situé à Paris, rue de Malte, au coin du boulevard des Amandiers, et ses dépendances se prolongent jusqu'au quai de Valmy. Par suite de la démolition de l'ancien boulevard du Temple, nécessitée par l'ouverture des boulevards Voltaire et des Amandiers (en 1866), un vaste terrain resta libre. Une compagnie américaine, ayant à sa tête MM. Auger et Baugé, songea à utiliser ce terrain en y faisant bâtir un vaste théâtre-cirque destiné à la représentation des pièces militaires analogues à celles qui étaient jouées plusieurs années auparavant à l'ancien Cirque Olympique. Cette nouvelle scène prit le nom de Cirque du Prince-Impérial. Elle fut inaugurée par une pièce à grand spectacle ayant pour titre : *Ali Baba* ou les *Quarante voleurs*. Les interprètes de cette pièce se composaient de deux éléments bien distincts : à une troupe d'écuyers, d'acrobates et de clowns on avait adjoint des acteurs recrutés dans les petits théâtres. Mais l'entreprise ne tarda pas à péricliter. Les artistes dramatiques se mirent alors en société sous la direction de M. Hostein et jouèrent de grands drames, notamment la *Marquise de Brinvilliers*, qui eut un certain succès avec Mme Cornélie, la célèbre tragédienne. Néanmoins, les recettes étaient loin d'équilibrer les dépenses, et les chaleurs de l'été de 1869 forcèrent l'entreprise à se mettre en faillite.

A l'entrée de l'hiver, M. Hippolyte Cogniard, qui venait de céder le théâtre des Variétés à M. Bertrand, acheta la direction du théâtre du Château-d'Eau et la partagea avec son fils, Léon Cogniard. Celui-ci fit tous ses efforts pour créer une véritable scène. Il y fit représenter plusieurs comédies remarquables, parmi lesquelles nous citerons la *Belle affaire*, d'Edouard Cadol. Mais le public ne venait pas encore. MM. Cogniard crurent dès lors opportun de changer leur genre de spectacle et d'aborder le drame. Mais ils ne voulurent point de reprises et désirèrent jouer des œuvres inédites. L'essai se fit avec le *Puits de Carnac*, drame en quatre actes de M. Charles Dumay, qui fut représenté au mois de mars 1870.

Quelques jours après, la fièvre typhoïde enleva le jeune directeur, Léon Cogniard, qui avait à peine trente-quatre ans. M. Cogniard père, ne se laissant abattre ni par la douleur de cette perte, ni par l'indifférence du public, qui s'obstinait à ne pas venir à son théâtre, continua sans relâche l'exploitation de ce théâtre, aux difficultés de laquelle vinrent bientôt se mêler les émeutes de la rue. On s'en souvient, c'est dans le quartier du Château-d'Eau que le gouvernement impérial faisait travailler les *blouses blanches*. Bientôt à ces émeutes, payées par l'autorité et surveillées par elle, vinrent se mêler les premiers bruits de guerre. Fermé pendant le siége et pendant la Commune, le théâtre du Château-d'Eau ne rouvrit ses portes qu'au mois de septembre 1871. La direction voulut encore essayer d'attirer le public en changeant le genre de ses représentations. Elle aborda les féeries, avec leurs trucs, leurs changements à vue, leurs ballets et leurs feux de Bengale. Les vastes proportions de la scène se prêtaient du reste à merveille à ces sortes de spectacles. On vit alors défiler plusieurs féeries, entre autres les *Pommes d'or*, la *Patte à Coco*, etc., et des revues de fin d'année. Les spectateurs étaient toujours très-rares, et les années 1873 et 1874 furent difficiles. M. Dupontavisse, ancien directeur du théâtre de Châlons et directeur du théâtre Beaumar-